

Décision portant nomination de Mme Jacqueline BOUTIN aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°10001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Jacqueline BOUTIN, Directrice de Recherche au CNRS est nommée chargée de mission auprès du Président pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014. Sa mission a pour objet le suivi de la recherche en océanographie physique, des programmes nationaux, des projets inter-organismes et des comités relevant de cette thématique de recherche, ainsi que du parc national d'équipement océanographique.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Jacqueline BOUTIN demeure affectée au sein du Laboratoire d'Océanographie et du Climat : Expérimentations et Approches Numériques (UMR7159 LOCEAN) Institut Pierre Simon Laplace - Boîte 100, 75252 PARIS Cedex 05.

Article 2

Du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014 Mme Jacqueline BOUTIN, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris B (DR02).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 janvier 2014

Alain Fuchs